



Barème

Honoraires TTC* maximum pour un mandat exclusif :

- 4%

Minimum applicable de 6 990 € pour un bien à un prix de vente inférieur à 150 000 € ou 7 990 € pour un bien à un prix de vente égal ou supérieur à 150 000 €. Non prise en charge des visites : 3,5%.

Honoraires TTC* maximum pour un mandat simple :

- 5%

Minimum applicable de 8 990 € pour un bien à un prix de vente inférieur à 150 000 € ou 9 990 € pour un bien à un prix de vente égal ou supérieur à 150 000 €. Non prise en charge des visites : 4,5%.

Parking : Commission fixe 2990€ pour un mandat exclusif.

Honoraires charge acquéreur sauf stipulation contraire dans le mandat de vente.

** TVA applicable de 20% en France métropolitaine.*